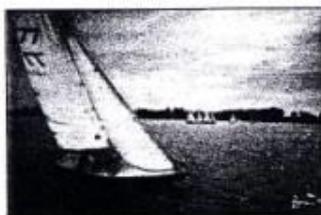




ASPRO MINIJI FLASH INFOS



Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2002 de l'ASPRO MINIJI.



Compte Rendu de l'Assemblée Générale ASPRO MINIJI 2002 à SOUSTONS

Le Vendredi 30 août 2002, les membres de l'ASPRO MINIJI, après convocation du Président, se sont réunis, à l'occasion du NATIONAL MINIJI, en Assemblée Générale, dans les locaux du Club de Voile Soustons Marense.

Pour la saison 2002, les cotisations de 21 propriétaires pour un total de 57 bateaux ont été réglées au jour de l'Assemblée Générale. L'émargement sur la feuille de présence a permis de constater que 16 propriétaires représentant 40 voix sur 57 étaient présents ou légalement représentés.

A noter que des représentants de clubs, présents à l'A.G. n'ont pas eu de droit de vote car ils n'avaient pas de procuration de leur président de club. Il est à souhaiter que les responsables voile de ces clubs fassent l'effort de prendre la précaution de faire signer la procuration.

1-Accueil du Président : Christophe TARAUD a remercié le Président du Club de Voile Soustons Marense, Gonzague JOBBE DUVAL, d'avoir mis ses locaux à la disposition de l'ASPRO MINIJI.

Le mot d'accueil du Président ainsi que le compte rendu moral et les rapports financiers ont été distribués aux membres présents ou représentés. Ces documents seront adressés par courrier séparé aux propriétaires excusés.

2- Adoption du Procès Verbal de l'AG 2001 : Le Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2001 a été adopté à l'unanimité.

3 - Compte Rendu Moral : Le compte rendu moral de la saison 2002, rédigé par le secrétaire, Yves LE FUR, qui en a fait lecture, a été distribué à tous les membres présents. Il sera adressé aux membres excusés.

Dans ce numéro :

Compte Rendu de l'AG 2 002 ASPRO MINIJI	1
Assemblée Générale (suite)	2
Assemblée Générale (suite)	3
Résultat de régates à FEINS	3
Assemblée Générale (suite)	4
Assemblée Générale (suite et fin)	5
Résultats de Régates	5
Voile Handicap International	5
La saga Miniji	6
TARIF COTISATIONS ET AFFILIATIONS	6

Sommaire :

- AG 2002 Aspro Miniji
- Résultats de régates 2 002 : Feins, Charavines, Soustons
- Echos de pontons, Damien SEGUIN, médaillé d'argent au Championnat du Monde !
- La Saga, nouvelle rubrique découverte de la grande famille Miniji
- Les nouveaux tarifs des Affiliations et Cotisation 2003



G. JOBBE DUVAL
Président CVSM

Bravo et Merci à Gonzague et Michel ainsi qu'à tous les dirigeants et bénévoles du Club de Voile Soustons Marense pour l'accueil chaleureux et pour la parfaite organisation du NATIONAL MINIJI 2002 et du Championnat de France Miniji de Voile Handisport !



Michel LACLAU

Assemblée Générale 2 002 (Compte-Rendus des Délégués)

4- Compte-Rendus des Délégués Régionaux :

Région Midi Pyrénées :

Jean Claude MIRC, nous fit l'exposé des activités Miniji dans sa région.

Le projet d'équipement présenté lors de l'AG de POSES a été réalisé ; 4 Minijis ont été acquis par l'ASPTT Carbone (31) et 4 autres par le CVTG Moissac (82), ce qui porte le nombre de bateaux à 14 sur la Région Midi Pyrénées.

Pour 2002/2003, il est prévu l'achat d'un Miniji par un particulier et, de 2 bateaux de plus au CVTG. Des travaux d'équipement et d'aménagement sont programmés à la Base des Etangs (81).

Au niveau sportif, les sélectives se sont déroulées à ST NICOLAS DE LA GRAVE le 16/09/01, 6 bateaux, et le 24/02/02, 9 bateaux, puis à RIEUX VOLVESTRE le 10/03/02, 5 bateaux.

Les prochaines régates sont programmées pour 8/09/02 à CARBONNE (ASPTT), le 06/10/02 à ST NICOLAS (CVTG) et le 01/12/02 à RIEUX VOLVESTRE (US Rieux). Les régates sélectives pour la saison 2002/2003, se feront sur : 5 ou 6 régates qui seront courues en Inter Séries, 1 régates de Championnat de Ligue et les 3 heures des Etangs. La, maintenant traditionnelle, course par équipes sera une régates promotionnelle.

Un projet de manifestation regroupant les régatiers de Midi Pyrénées, d'Aquitaine et de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur est à l'étude.

Région PACA :

Régis PLANTEVIN regrette d'être seul dans sa région à participer aux compétitions.

Il y a une dizaine de bateaux à MARSEILLE, mais pas beaucoup d'activité. Il y a peut-être un espoir de développement du côté de ST RAPHAEL, mais ceci demande confirmation ...

Région AQUITAINE :

Gonzague JOBBE DUVAL, Président du CVSM, rappelle la reprise, en début 2002, de l'activité à la Base de Laurens qui fonctionne en entraînements avec 13 Minijis, propriétés du CVSM et du Foyer Lestang.

Une sélective a été réalisée le 30 juin qui a regroupé 11 bateaux mais la seconde sélective, programmée les 8 et 9 août a dû être annulée car il y avait trop de vent.

D'autre part, les membres du CVSM ont dû réaliser un gros travail sur le matériel, notamment, à cause du gel exceptionnel de l'hiver dernier qui a occasionné de gros dégâts (glace dans les doubles coques). A ce jour, 5 bateaux ont été refaits et l'ensemble du parc s'améliore.

L'objectif du CVSM est de développer l'activité en Voile Compétition et en Voile Découverte où un fort potentiel de futurs pratiquants existe.

Région Rhône Alpes :

Jean Christophe CASTAGNE nous fait part de ses regrets de n'avoir pas pu organiser le National Miniji dans sa région mais garde l'espoir que ce projet devienne réalité dans un proche avenir. Des contacts sont en cours avec AIX LES BAINS et un projet de développement à l'étude basé sur la mise à disposition de bateaux.

Une régates a regroupé 25 participants, handis et valides, le 23 juin, à CHARAVINES, organisée à l'initiative de Geneviève MOYNE, responsable « Handi voile » au Comité Handisport Isère. Les concurrents, vu le nombre restreint de bateaux concourraient par courses éliminatoires.

La pratique Loisir se fait essentiellement sur 2 sites : le Lac du Bourget et le Lac de Paladru à CHARAVINES.

Cette année, trois représentants de Rhône-Alpes participent au National Miniji, et, il est souhaité que l'an prochain d'autres montagnards soient là !

Région BRETAGNE :

Après avoir déploré le départ, en cours d'Assemblée Générale des autres responsables de voile handisport bretons, Yves LE FUR fit le compte rendu de l'activité.

La première régates de l'année a été annulée du fait de la fermeture de l'école de Voile au CN Arrée et de la suppression du poste de permanent. L'école de sport continue son activité suivant la disponibilité des bénévoles.

Le 25/26 mai, la Société des Régates de Vannes organisait sa première compétition de Minijis à AR-RADON. Sur les 14 concurrents qui avaient fait le déplacement, seuls 7 ont régatés mais tous n'ont pas fini toutes les manches car les conditions météo, jusqu'à 28 nœuds de vent, étaient trop propices à l'embarquement ... de l'eau !

Le 8/9 juin, la Coupe du Finistère, régates sélective organisée par le Club Nautique de St Pol de Léon, a rassemblé 10 coureurs. La coupe de la Ligue de Bretagne a été également une « première » pour l'AV-PA Feins, en Ille et Vilaine, avec la participation de 12 bateaux.

Cette année, deux autres régates sont programmées dans le cadre compétition, le Championnat de Bretagne à DOUARNENEZ, le 14/15 septembre et une régates sélective pour le Championnat de France 2003, à TAUPONT (56), le 5/6 octobre, organisée par le C N PLOERMEL, nouveau club affilié à l'ASPRO MINIJ.

D'autre part, une régates promotionnelle, la Minigolfe, sera organisée par la SR Vannes à ARRADON les 12 et 13 Octobre 2 002, parallèlement à la Catagolfe qui réunit plus de 500 catamarans de sport dans le Morbihan.

En Bretagne, l'objectif est la reconnaissance du Miniji comme bateau officiel de la Ligue, au même titre que les Lasers ou les Optimists. Pour la saison à venir, un championnat de Ligue sera mis sur pieds sur les mêmes bases de fonctionnement que les autres supports officiels FFV.



Abraracourcix, chef des irréductibles bretons, a créé une section Miniji chez les Vénètes qui organiseront en juin 2003 la Coupe de la Ligue. Les Minijis seront, bien sur, présents !



**Un beau
bateau,
Un prix Mini,
Le « MINIJ »**

Le FLASH INFOS de l'ASPRO MINIJ est votre bulletin de liaison.

Parlez nous de votre club, de vos projets, de vos avis, de vos problèmes, et, faites connaître vos activités !

Adressez au secrétariat vos articles, vos photos, sans oublier vos comptes rendus et résultats de régates.

Merci pour votre future coopération !

Assemblée Générale 2 002 (suite)

Région Centre :

Philippe BAUDOT, absent excusé, nous a transmis les résultats des régates organisées à CHAMBRAY LES TOURS. Trois compétitions étaient inscrites dans le Championnat de ligue. Le 17 Mars, 8 concurrents ont régaté sur le plan d'eau de l'USC et ils étaient 6 le 28 avril sur ce même plan d'eau.

Une journée promotionnelle qui a eu un bon succès, a également été organisée.

Région Normandie :

Christophe TARAUD déplore qu'une fois de plus, la Coupe Inter-régionale de Normandie prévue à VARENNES, ait dû être annulée par manque de coureurs inscrits. Les seules manifestations Minijis ont été organisées par la SRH, propriétaire de 8 bateaux, qui organise des régates de prestige, et le traditionnel « Défi des Présidents ». L'activité Miniji à CAEN, sous la houlette de Daniel MONDEHARD, est orientée uniquement sur l'école de voile mais pas vers la compétition.

Christophe TARAUD et Joël THILLARD émettent le souhait, qu'à l'exemple de ce qui se fait chez les voisins bretons, la ligue de Normandie soutienne aussi le développement du Miniji.

5-Bilan financier :

Le trésorier Joël THILLARD a remis à chaque participant le Compte de Résultat au 31 août 2002. Les

charges et produits sont équilibrés à la somme de 12 669,88 € soit 83 108,96 Francs.

Le Bilan arrêté fin juillet présentait un déficit de 425,07 Euros qui s'explique par la TVA sur l'achat des moules. En cotisations, le produit est en augmentation de 71 Euros par rapport à 2001. En produits à recevoir sont attendues les cotisations de NEF et du CN PLOERMEL.

Le total de l'Actif se chiffre à 2 053,52 € et le total du Passif à la même somme, soit en francs, 13 470,21 F.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6- Présentation des candidats au Comité Directeur :

Le Président n'avait reçu aucune candidature officielle à la date limite indiquée dans le courrier de convocation à l'Assemblée Générale mais deux personnes ont posé leur candidature le jour de l'AG. Il s'agit de Hervé LARHANT, Président de Handisport Cornouaille et de Hervé TOURNEUX, responsable Miniji à la Société des Régates de Vannes.

7- Votes et Elections :

Le Président TARAUD propose néanmoins que ces deux candidatures soient retenues en arguant du fait qu'il ne fallait pas refuser les bonnes volontés. Le résultat du vote donne le résultat suivant : pour Hervé TOURNEUX, 8 voix d'abstentions et pour Hervé LARHANT, 4 voix contre et 4 voix d'abstentions.

Messieurs Hervé TOURNEUX et Hervé LARHANT sont élus à la majorité, membres du Comité Directeur.

8- Budget Prévisionnel :

Joël THILLARD a distribué aux membres présents le budget prévisionnel proposé pour la saison 2 002/ 2 003. Dans ce budget une somme de 1 830,00 € est prévue pour l'acquisition d'un photocopieur et en recettes 800,00 € sont prévus au titre du FNDS. Dépenses et Recettes sont équilibrées à 3 424,00 €.

L'assemblée Générale, à l'unanimité donne son approbation pour ce prévisionnel et le Président remercie le trésorier et sa collaboratrice Régine pour la tenue des comptes de l'association.

9- Tarif des Affiliations et Cotisations :

A l'issue d'une discussion préalable, l'Assemblée Générale, à l'unanimité décide de porter pour la saison 2 002 / 2 003 le tarif de l'Affiliation à 16 Euros et en ce qui concerne la cotisation annuelle de majorer chaque tranche de tarifs de 2% et d'arrondir à l'Euro supérieur.

Les nouveaux tarifs de cotisations annuelles sont donc les suivants : 1 bateau : 39 €, 2 bateaux : 63 €, 3 bateaux : 86 €, 4 bateaux : 110 €, 5 à 8 bateaux : 133 €, 9 à 15 bateaux : 187 €, 16 à 20 bateaux : 249 €

Communiqué par
Serge LE ROUX ACB

MINIJU LE PRIX

Prix de vente T.T.C.
des premiers « Miniji » :

Miniji 2 002
coque et gréement :
3 430 €

Prix départ chantier
pour membres affiliés à
l'ASPRO MINIJU

Prix valable pour toute
commande accompagnée
d'un acompte de 30%

Le prix indiqué peut être
modifié sans préavis



Grand bateau, gros
soucis ! Petit
bateau, petits
soucis...

Alors,
Y a rien de mieux
que...
le « MINIJU » !

Construction de Minijis :

Serge LE ROUX, peut dès à présent vous proposer des devis pour des Minijis neufs avec un rapport qualité-prix exceptionnel.

Pas question de coques en fibres projetées ! Serge s'engage à réaliser des bateaux suivant les règles de l'art. Tissus mat de verre avec renforts feutre et roving gage de qualité et de solidité. Le poids indiqué dans la jauge sera évidemment respecté.

Vous pouvez le contacter par téléphone au 02 98 15 85 33, Fax : 02 98 15 85 35, Portable: 06 16 57 16 59. Le meilleur accueil vous sera réservé !

Résultat de régate

FEINS Coupe de la Ligue de Bretagne

1. Yves LE FUR (Handivoile Brest)	H 1
2. Laurent GOURVES (Handivoile Brest)	H 2
3. Hervé TOURNEUX (SR Vannes)	H 3
4. Sébastien LANCIEN (Handivoile Brest)	H 4
5. Patrick TANNIOU (H Cornouaille Quimper)	H 4
6. Pierre JUNG (H C L St Pol)	H 5
7. Hervé LARHANT (H C Q)	H 6
8. Bruno WALDNER (HCL St Pol)	H 7
9. Philippe LE NATUR (SR Vannes)	H 8
10. Michel TALBOT (H C Q)	H 9
11. Stéphane PIGNARD (AVPA Feins)	H 10
12. Louis DERRIEN (HCL St Pol)	H 11

A noter, 8^{ème} ex aequo mais non classé en Ligue Bretagne: Loïc CHAFFARD SRV Annecy



Accueil super sympathique au Club Nautique de FEINS (35) où Minijistes et régatiers de Voiliers Radio Commandés se sont réunis pour la photo souvenir

Assemblée Générale 2 002 (suite)



FFV

Pierre SAINT MARTY, membre du Comité Directeur de la FFV, a été présenté pour le poste de Chargé de Développement de la voile handicap.

Cette nomination sera officialisée en décembre après une réunion de concertation lors du Salon nautique de Paris.



Jauge Miniji

Evolution vers une monotypie stricte.

Le FLASH INFOS de l'ASPRO MINIJI est votre bulletin de liaison.

Parlez nous de votre club, de vos projets, de vos avis, de vos problèmes, et, faites connaître vos activités !

Adressez au secrétariat vos articles, vos photos, sans oublier vos comptes rendus et résultats de régates.

Merci pour votre future coopération !

10- Intervention de nos autorités de tutelle :

Fédération Française Handisport : Monsieur Jean Yves LE ROUX, nous fait l'honneur de sa présence. Il nous rappelle qu'il a été nommé Directeur Technique Fédéral Voile à la Fédération Française Handisport en décembre 2 001, et son premier travail a été principalement la coordination et la structuration de la voile handisport.

Il a suivi de près le démarrage en début 2 002 de la voile sportive sur 2.4 mR en étant présent à la Semaine Olympique Française, en Avril à HYERES. L'objectif de cette série étant la participation en 2 004 aux Jeux Paralympiques à ATHENES.

Le DTF a souligné l'intérêt du développement de la voile Handisport et la nécessaire collaboration avec les clubs FFV car avec les moyens actuels de la FFH et de la commission voile en particulier, il n'est pas possible de créer des structures avec encadrement technique. Il faut obligatoirement s'appuyer sur la FFV et encourager la pratique commune handis-valides.

Concernant notre support, le Miniji, Monsieur LE ROUX pense que la notoriété du bateau a sans doute souffert de l'image de bateau « pour handicapés » et souhaite un projet de réflexion pour le développement d'une autre image du Miniji.

Un important travail est à mener sur la promotion et les différentes possibilités d'activités de la série. Ainsi, le DTF propose :

- l'organisation de compétitions basées sur plusieurs supports, comme ce qui se fait depuis maintenant deux ans en région Midi Pyrénées.
- L'augmentation du nombre de régates ou simplement de regroupements.
- Navigation sur des plans d'eau pas très éloignés les uns des autres.
- Organisation de stages par zones ; ligues, interligues.
- Organisation de régates Minijis lors d'importants événements nautiques.
- Développement de la

communication avec le DTF ; remontée de dossiers, initiatives, soutien.

- Réflexion sur la façon d'inciter le public lambda à aller au delà de l'attrait du bateau régulièrement constaté sur les quais, avant les régates.

Deux stages de formation complémentaire ont été programmés, un à l'ENV et l'autre en région Rhône Alpes.

Fédération Française de Voile :

Une invitation avait été adressée à Monsieur Jean KERHOAS, Vice Président de la FFV, mais apparemment, il n'a pas pu se rendre disponible, ni déléguer un autre représentant FFV.

11- Nouvelle jauge :

Gilbert MAURY affirme que le développement du Miniji se fera essentiellement grâce à la compétition. Il insiste pour que la série s'oriente au maximum vers une monotypie stricte. Il souhaite que les spécifications constructeurs soient très précises.

Il demande également à officialiser la Commission technique dans les statuts et que dans les Avis de Courses, il soit marqué que les concurrents doivent présenter : le Certificat de Jauge du Bateau et des voiles, la licence, le certificat médical et, pour les mineurs, l'autorisation parentale.

Le document de proposition de nouvelle jauge a été relu et étudié, article par article, et quelques précisions, rectifications ou modifications ont été apportées.

Article II.6.3 : Pour les bateaux antérieurs à 2 001, un certificat officiel de jauge sera délivré par l'ASPRO MINIJI. Celui-ci remplacera le certificat de conformité antérieur, s'il existe.

Article III.3.2 : (Voir avec le constructeur pour un gabarit de safran) Le Constructeur, Serge LE ROUX, estime qu'il sera très difficile de réaliser un bateau à 46 kilos qui ait une rigidité suffisante. Il explique

qu'un pont prévu pour naviguer avec un spi doit avoir des renforts spécifiques et que ces ajouts de plaques ou de fibres augmentent rapidement le poids du bateau. Après discussion, il est demandé au constructeur que tous les nouveaux ponts soient identiques, c'est à dire qu'ils soient tous prévus pour naviguer avec un spi, ceci pour aller dans le sens d'une monotypie stricte.

Le texte de jauge indiquera que le poids maxi de la coque sera de 52 kilos.

Article III.5.1 : L'écoute de G.V. peut être montée sur une pantoire, qui peut être réglable. Tout autre système est interdit.

Article III.5.2 : Remplacer galhaubans par bas haubans.

Article III.6.4 : L'emblème de la classe, de couleur bleue, sera disposé ...

Les lettres de nationalité et les numéros seront de couleur noire, bleue ou rouge.

Chapitre IV Equipement de sécurité : une pagaie de 0, 70 cm minimum.

Chapitre VI Dispositions spécifiques :

VI.1.1 Bateaux modèles 97 et antérieurs : remplacer étai libre par étai fixe.

VI.1.5 : les propriétaires feront graver, avec des chiffres d'une hauteur minimum de 10 mm, le numéro de voile attribué par l'ASPRO MINIJI, à l'intérieur du bateau, coté bâbord, entre le pont et le contre moule.

Des rectifications seront également effectuées sur les plans de ponts et de mats.

N.B. : Les documents relatifs aux Règles de Classe et de Jauge sont la propriété de l'ASPRO MINIJI.

La diffusion de ces documents est uniquement du ressort de l'association de classe.

Les destinataires doivent impérativement être affiliés et à jour de la cotisation annuelle.

Assemblée Générale (suite et fin)

12- Calendrier :

Le secrétaire a demandé à tous les délégués régionaux de veiller à lui faire parvenir pour le **15 Octobre** toutes les dates de régates et de manifestations promotionnelles pour la saison sportive 2 002 / 2 003 .

Le National Miniji et Championnat de France de Voile Handisport auront lieu à DOUARNENEZ du 25 au 30 Août 2 003 .

Pour l'instant, il n'y a pas de candidatures officielles pour 2 004. Les clubs éventuellement intéressés par l'organisation d'une telle manifestation sont invités à prendre rapidement contact avec le Président ASPRO MINIJI, Christophe TA-RAUD.

13- Questions Diverses :

Safran : Après intervention de Benoît GALINOU, demandant au constructeur d'affiner les safrans dans le but de réduire le freinage

général par la relative grosseur du bord d'attaque et ainsi d'améliorer la pénétration dans l'eau et l'écoulement et par là même la vitesse du bateau, le débat s'est porté sur la longueur du safran.

Le safran court, conçu à l'origine par l'architecte Alain GALLOIS, équipe toujours les anciens bateaux mais quelques adeptes de ce type de safran l'on installé sur des unités plus récentes.

Le safran long, créé par l'équipe BALLE , BOURDIOL & Cie , a équipé tous les bateaux sortis depuis 97.

L'expérience a prouvé que les bateaux équipés du Safran court gâtaient moins et embarquaient moins d'eau que ceux équipés du safran long. En effet, dans des conditions de navigation bien ventées, les bateaux avec safran court « décrochent » tandis que ceux équipés du safran long gâtent plus, mais font un meilleur cap.

Les Handis, notamment ceux n'ayant pas de dorsaux ou d'abdominaux, sont beaucoup moins gênés par les problèmes d'équilibre sur les bateaux avec safran court.

Conscients de cette situation, la majorité des participants à l'Assemblée Générale ont proposé au constructeur de mettre au point un safran « Médium » qui devrait convenir à l'ensemble des régatiers et que ce nouveau safran équipe désormais tous les nouveaux Minijis.

Il a été décidé de demander également l'avis de l'architecte Alain GALLOIS et Yves LE FUR s'est proposé de collaborer avec Serge LE ROUX, le constructeur, pour les essais et la mise au point du nouveau modèle de safran.

En conclusion de cette Assemblée Générale, le Président remercia tous les participants de leur collaboration et souhaita « Bonne chance » à tous les régatiers pour la dernière journée de compétition .

Communiqué par
Serge LE ROUX ACB

MINIJI LE PRIX

Prix de vente T.T.C.
des premiers « Miniji »:

**Miniji 2 002
coque et grément :
3 430 €**

Prix départ chantier
pour membres affiliés à
l'ASPRO MINIJI

Prix valable pour toute
commande accompagnée
d'un acompte de 30%

Le prix indiqué peut être
modifié sans préavis



Résultats de Régates

Région AQUITAINE

11 bateaux ont participé à la régata sélective du 30 juin 2002 à SOUSTONS.

Deux manches ont été courues avec un vent de nord-ouest de force 2-3 .

1. TOURNIER Romain
2. BENIZA Sémail
3. FOUCAULD Christian
4. MAZIN Claude
5. GALINOU Benoît (1 manche)
6. GRIFOUIN Sébastien (1 manche)
7. MORNEC Jean François
8. AMILCAR Diegues
9. THEAU Yann
10. BARAT José
11. DUBOURG Fabien

Région RHONE- ALPES

Une régata de Minijis a été organisée par l'école de voile de CHARAVINES le Dimanche 30 juin 2002.

Cette manifestation a été une réussite sur le plan promotionnel car elle a rassemblé 25 participants qui se sont affrontés par éliminatoires sur le Lac de Paladru.

Les 5 finalistes :

1. J.Ch. CASTAGNE (Handisport Savoie)
2. Marielle VEBR
3. Claude RAFFIN (Handisport Savoie)
4. Erwan KROUM
5. Nabil SABAH (IME Eybens)

Merci pour les résultats à Geneviève MOYNE, responsable HandiVoile au Comité Handisport Isère

Objectif à moyen

terme :

**Un safran
médium pour
tous !**

Voile Handicap International



Hyères : Y. LE FUR, Ph. BALLE, J.C. MIRC, M. CHAPOUGNOT, M. BOUET et J.Y. LE ROUX

Cocoricooooohh !!! BRAVO DAMIEN !

Les meilleurs régatiers handisport du National Miniji 2001 avaient la possibilité de participer, sur 2.4 mR en Avril 2002, à la Semaine Olympique Française de Hyères. Damien SEGUIN, Philippe BALLE, Benoit GALINOU, Yves LE FUR et Jean Claude MIRC ont profité de cette opportunité pour participer à cette épreuve internationale.

Damien, 1er et Philippe, 3ème, s'étaient distingués en montant sur le podium .

Damien SEGUIN vient de confirmer, en septembre, ses qualités de régatier de Haut niveau en s'adjudant la médaille d'argent au CHAMPIONNAT DU MONDE 2002 , à Medemblick.

La France aura donc, grâce à cette excellente performance, un représentant en Voile Handisport aux prochains Jeux Paralympiques, en 2004 à ATHENES.



Damien SEGUIN avait terminé 1er Handisport au National Miniji 2001

ASPRO MINIJI FRANCE

Président: Christophe TARAUD Tél: 02 35 37 16 12 06 14 83 26 58
132, Allée des Charmilles
76480 DUCLAIR E-mail : toto.com.fr@libertysurf.fr

Secrétaire: Yves LE FUR Tél. Fax : 02 98 49 52 34
120, Allée de Kerarbleis
29200 BREST E-mail : yves.le-fur@wanadoo.fr

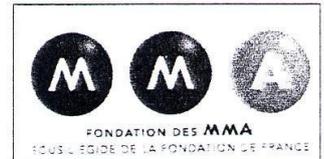
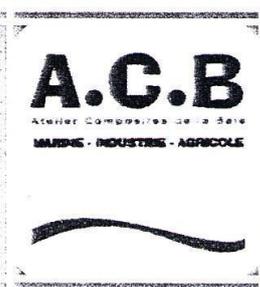
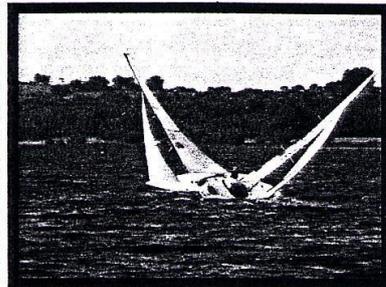
Trésorier: Joël THILLARD Tél-Fax : 02 35 44 05 65
37, rue Paul Gauguin
76620 LE HAVRE E-mail : joel.thillard@wanadoo.fr

L'ASPRO MINIJI, Association des PROPRIÉTAIRES de MINIJI, est une Association à but non lucratif, régie par la loi du 1er Juillet 1901, sous la tutelle conjointe de la Fédération Française de Voile et de la Fédération Française Handisport.

L'ASPRO MINIJI a pour but de développer la pratique du MINIJI, d'organiser des compétitions locales, Régionales et Nationales, et de resserrer les liens d'amitié entre les membres, propriétaires et participants sociétaires de club.

Les règles de jauge de la classe ainsi que les statuts sont adressés gratuitement aux membres affiliés. Le Flash Infos est adressé, sur demande, gratuitement, à tous les membres ainsi qu'aux barreaux ayant participé au National Miniiji.

Le Flash Infos est le bulletin de liaison entre tous les membres. Le secrétaire Yves LE FUR, se fera un plaisir d'y insérer les résultats de régates, les articles et photos que vous voudrez bien lui adresser.



La saga MINIJI

Que vous soyez propriétaire individuel ou associatif, je vous propose de vous faire connaître à travers cette nouvelle rubrique. mais, pour en assurer la pérennité, il est évident que chacun devra faire l'effort d'amener de l'eau au moulin. Merci de bien vouloir m'adresser du texte et des photos de vos activités !
Le secrétaire ASPRO MINIJI

Bonjour à un nouveau sociétaire de l'ASPRO MINIJI qui nous a rejoint cette saison : la section Handivoile de l'Association Voile et Plein Air de FEINS.

Depuis plusieurs années, la réalisation d'un projet de club ou section de Voile Handisport dans les Cotes d'Armor ou l'Ille et Vilaine remontait à la surface épisodiquement, mais rien ne se concrétisait. Puis, l'an dernier, à l'initiative de Bernard VICTOR, les contacts avec le CDV et les clubs intéressés se sont précisés. L'exposition d'un Miniiji au salon du handicap à Rennes a également permis la rencontre de navigateurs potentiels.

Une piste, à St Sulliac, près de St Malo n'a pas été retenue, à cause du marnage de la Rance et du manque d'intérêt du club local et de problèmes d'accessibilité.

Bernard et ses amis ont bénéficié par contre d'un accueil très intéressé à l'AVPA, club FFV situé à FEINS, à une vingtaine de kilomètres de Rennes en direction du Mont St Michel. La présidente Marie France MAILHOS et le directeur Rodolphe IGOT ont soutenu cette création et pour lancer l'activité, deux Miniijis d'occasion ont été loués pour 3 ans au club nautique de JUGON(22), où l'activité a malheureusement été mise en (long) sommeil.

La coupe de la ligue de Bretagne est programmée chaque année dans un département différent et il s'est trouvé qu'en 2002, c'était le tour de l'Ille et Vilaine et le comité directeur de l'AVPA Feins a postulé pour accueillir les Miniijis et la VRC. Et c'est ainsi que pour sa première saison d'existence la section Handivoile était ravie d'accueillir dans le magnifique décor campagnard de l'étang du boulet une douzaine de miniijistes bretons et même un savoyard !

Tous nos vœux d'heureuse croissance à l'AVPA Feins et Bienvenue sur toutes les régates de l'hexagone aux régatiers du club !



À gauche: Stéphane PIGNARD, jeune régatier Handi de l'AVPA Feins

À droite: La Présidente, Marie France MAILHOS en compagnie de François LANDAIS représentant du ROTARACT, club service qui soutient le développement de la section handivoile de l'AVPA Feins.



Rappel important:

Avant de participer à votre première régate de la saison, propriétaires de Miniiji, particuliers ou associations, n'oubliez pas le règlement annuel de votre cotisation à l'Aspro !

Seuls les bateaux affiliés à l'ASPRO MINIJI et portant le n° de voile attribué par l'ASPRO MINIJI sont autorisés à naviguer en régates officielles.

Les PROCHAINES GRANDES MAREES 2 002

Novembre:
Lundi 4 : 104-108, Mar. 5 : 110-111, Mer. 6 : 110-107, Jeu. 7 : 103-98

Décembre :
Mardi 3 : 94-97, Mercredi 4 : 99-100, Jeudi 5 : 99-98, Vendredi 6 : 95-91

Attention !: Serge LE ROUX s'est installé dans ses nouveaux locaux, sur l'axe St Pol de Léon—Morlaix.

La nouvelle adresse du constructeur des Miniijis est :

**Atelier Composites de la Baie,
« Roz Avel » Créac'h ar Gall 29250 St Pol de Léon**

(Traduction pour info, Roz Avel signifie « Rose des vents » et Créac'h ar Gall peut se traduire par « la colline du Français »)

A.C.B.
Atelier Composites de la Baie
MARINE - INDUSTRIE - AGRICOLE

**Atelier Composites de la Baie
Marine - Industrie - Agricole**

- Conception modification polyester et bois modernes
- Réparation maintenance interventions sur sites
- Vente de matières premières : résines, tissus, charges et adjuvants

Contact : Serge LE ROUX
« Roz Avel » Créac'h ar Gall
29250 St POL DE LEON

Tél. 02 98 15 85 33
Port. 06 16 57 16 59
Fax. 02 98 15 85 35

Tarifs 2002/2003

Cotisation annuelle ASPRO MINIJI:

1 bateau : 39 €, 2 bateaux : 63 €, 3 bateaux : 86 €, 4 bateaux : 110 €, 5 à 8 bateaux : 133 €, 9 à 15 bateaux : 187 €, 16 à 20 bateaux : 249 €

Affiliation saison 2002/2003: 16 €.

Elle n'est due qu'une seule fois, si les cotisations sont réglées régulièrement tous les ans. Vous pouvez, dès à présent, adresser votre participation à notre trésorier, Joël THILLARD (adresse en haut de page), en indiquant vos n°s de Voile.